

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 FEVRIER 2021

L'an deux mil vingt et un le 4 février, le Conseil Municipal de la Commune de CUSY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Patricia MERMOZ, Maire.

Présents : MM. AFFOLE Stéphane. BOGEY Serge. BOISSON Guillaume. BRUNIER Emmanuel. CARRIER Orianna. CARRIER Pierre. D'YVOIRE Jean-Baptiste. GEORGE Fabien. GRILLET Pascale. GUERRAZ Jean-Claude. KELLER André. METRAL Sylvie. MORVAN-BARTHES Corinne. MUNOZ Véronique. VAGNARD Aurélie.

Pouvoirs : DAVAL-POMMIER Blandine donne pouvoir à METRAL Sylvie

MATHIEU Christian donne pouvoir à D'YVOIRE Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : Véronique MUNOZ

1 – Approbation du compte rendu du 07/01/2021

Approuvé à l'unanimité

2 – Délibérations

2-1 Mandatement de dépenses d'investissement au budget principal avant le vote du budget primitif

Le Maire rappelle l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Locales qui précise « *jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent* ». Ainsi, elle fait part à l'assemblée de dépenses d'investissement à payer, avant le vote du budget principal, du fait de la réception effective en mairie des factures correspondantes :

- SAS, frais acte, à affecter au compte 2111 : **580 € TTC**
- ONF, travaux forestiers, à affecter au compte 2117 : **1068 € TTC**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le paiement des factures désignées ci-dessus avant le vote du budget.

2-2 Demande de subvention au titre du Bonus relance de la Région

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet de réalisation d'une aire de jeux pour enfants. Elle préconise son installation sur une partie de l'ancien terrain de boules au centre du village. L'aménagement consiste à réhabiliter l'ensemble du terrain avec une partie, aire de jeux sécurisée dédiée aux enfants, tout en conservant une autre partie réservée au jeu de boules. Le devis de cet ensemble de jeux et travaux annexes de maçonnerie, abattage d'arbres s'élève à la somme de 82 240 € HT. Le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du bonus relance de la Région.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de ces travaux et sollicite la subvention la plus élevée possible au titre du bonus relance de la Région,

2-3 Demande de subvention au titre du CDAS 2021 – Réalisation aire de jeux

Un dossier de demande de subvention pour la même opération et pour le même montant est déposé au titre du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité).

Adopté à l'unanimité.

2-4 Revalorisation de la participation de la commune à la protection sociale complémentaire des agents

Le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations en date du 10/10/2010 et du 04/01/2013 relatives à la participation de la commune dans le cadre de la protection sociale des agents pour le risque prévoyance (risques liés à l'incapacité, l'invalidité et le décès).

Le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 confirme la possibilité pour les collectivités territoriales et établissements de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque santé ou prévoyance.

Le Maire propose à l'assemblée de revaloriser la participation de la commune, à compter du 1^{er} février 2021 et de fixer le niveau de participation pour le risque prévoyance « garantie maintien de salaire » à 12 €/mois/agent à temps complet. Ce montant vient en déduction de la cotisation due par l'agent à sa mutuelle. Pour les agents à temps partiel ou à temps non complet, ce montant est calculé au prorata du temps de travail.

Adopté à l'unanimité.

3 – Questions diverses

. SIPA : Comme évoqué lors du conseil municipal du 7 janvier 2021, le SIPA s'est réuni le 25/01/2021 et accepte, à titre exceptionnel, l'accès au RAM (Relais des Assistantes Maternelles) et PLAJ (Plan Local d'Activités Jeunesse) aux mêmes conditions que les communes adhérentes ou conventionnées pendant l'année 2021, le temps d'étudier ensemble les conditions pour rejoindre le SIPA sous forme de convention ou d'adhésion.

. Rencontre avec la Poste : Les élus ont insisté sur le maintien du bureau de Poste à Cusy.

. L'ONF de Savoie et de Haute-Savoie sont désormais regroupés en une seule entité.

Travaux :

Etude par Grand Annecy d'un projet d'aménagement du site de la passerelle du Chéran.

Un devis sera effectué pour isolation des combles perdus des bâtiments publics.

Animations/culture :

La fête de la musique est prévue le samedi 19 juin prochain en fonction des directives sanitaires.

Un concours photo est également prévu avec pour thème : La joie

Scolaire/périscolaire :

Fréquentation importante au restaurant scolaire le jeudi.

Suite au plan de relance dédié au numérique pour l'éducation, une réunion est organisée avec le Directeur de l'école élémentaire. Dossier de demande de subvention à adresser avant le 31 mars.

CCAS :

Animation faite pour les séniors sur le canton de Rumilly : « Silver Fourchette » propose un atelier cuisine chez soi le 26 février (10 participants maximum par commune avec inscription en mairie).

Réunion avec le CIAS pour le bus des séniors : Thème « animation d'un atelier de prévention ».

Le bus sénior sera présent sur le marché samedi 27 février.

Environnement :

Le nettoyage de printemps est prévu le 03/04 avec 2 départs (1 adulte à 8h30, 1 enfants à 10H). La commission Environnement travaille sur 3 projets :

- Revalorisation des déchets, compostage. Association de la cantine et campagne de sensibilisation des enfants et du personnel. Rendez-vous avec le collègue René Long pour connaître leur fonctionnement en la matière.
- Projet de végétalisation sur différents secteurs de la commune en participant au dispositif du Grand Annecy 1 arbre 1 habitant.
- Projet de Tiers lieu (lieu d'échanges et de savoir-faire/réparation de petits objets) avec local à trouver.

Urbanisme :

Modification du PLUi accepté le 17/12/2020. Consultable sur le site de la Mairie. Pas de modification du zonage.

Assainissement :

Branchement au réseau d'assainissement collectif des habitations du quartier de Bellegeois. La tranche de travaux démarrera en mars/avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.